

→ Le séchage solaire en grange ou comment allier performance et respect de l'environnement

Présentation du GAEC du Sapin d'Esclatine

Le GAEC du Sapin d'Esclatine, situé à Sugères dans le Livradois et dont l'activité principale est l'élevage bovins lait et allaitant s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche environnementale et d'efficacité énergétique.

- 2003 : Installation d'un micro-réseau de chaleur bois déchiqueté alimentant les deux maisons familiales. En parallèle un chauffe-eau solaire a été installé dans une des habitations
- 2006 : Réalisation d'un bilan énergétique type PLANÈTE® et passage au banc d'essai moteur des tracteurs
- 2009 : Installation de panneaux solaires photovoltaïques (3 kWc) sur une des habitations de l'exploitation
- 2010 : Réalisation d'un bilan énergétique type PLANÈTE®. Installation d'un pré-refroidisseur de lait sur le tank à lait
- 2011 : Construction d'un bâtiment équipé d'un système de séchage solaire en grange



Bâtiment séchage solaire en grange

Caractéristiques de l'exploitation du GAEC du Sapin d'Esclatine :

- 138 hectares de Surface Agricole Utile (SAU) dont 120 en prairies permanentes et temporaires,
- 70 vaches laitières et 15 vaches allaitantes,
- 250 t de foin en séchage solaire et 80 t de foin par an sans séchage solaire.



Stabulation

Bâtiment séchage solaire en grange

L'installation d'un séchage solaire repose sur :

- Une meilleure qualité du fourrage
- Une augmentation de la quantité de récolte de fourrage
- Une plus grande facilité d'utilisation (temps de travail, souplesse, organisation de chantier...)



gaine de concentration
de chaleur



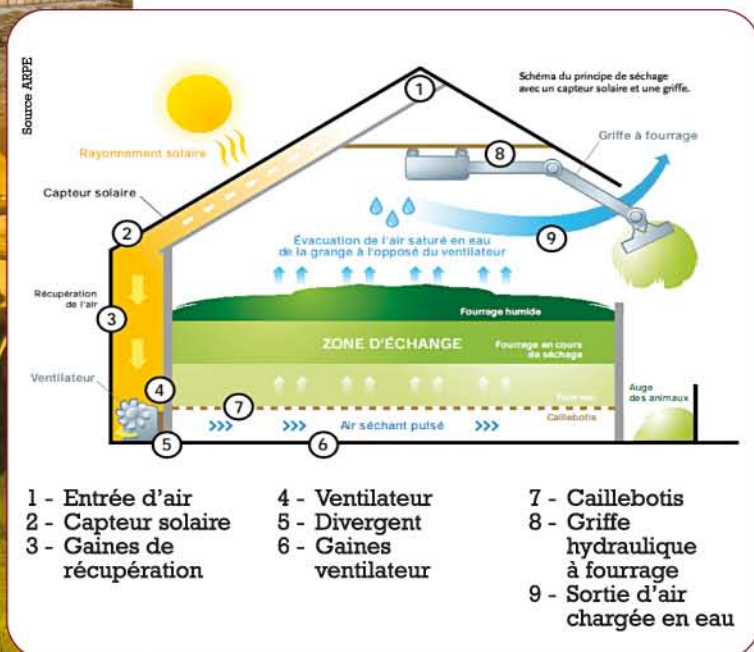
Aire de séchage

Les acteurs du projet

Agriculteur
Étude menée

GAEC du Sapin d'Esclatine - Esclatine - 63490 Sugères - Tél. : 04 73 70 92 90
par SGF Conseil (12310 Séverac l'Église)

Principe de fonctionnement d'un séchage solaire en grange



- Le séchage solaire de fourrage en grange est un mode de récolte et de conservation particulièrement efficace, économe en énergie et respectueux de l'environnement ;
- La récolte et le séchage se font dans de très bonnes conditions ;
- L'organisation du travail est facilitée ;
- Les nuisances sur l'environnement sont réduites de manière considérable (déchets, rejets polluants, limitation des intrants, valorisation des prairies naturelles...);
- La technique permet de maîtriser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre induites grâce à l'utilisation de l'énergie solaire, gratuite et renouvelable.

Caractéristiques de l'équipement

- 800 m² de toiture récupérant l'énergie solaire ;
- 480 m² d'aire de séchage en 3 cellules ;
- 2 ventilateurs de 20 cv électriques ;
- 1 griffe avec bras télescopique de 10 m sur pont roulant pour le chargement et le déchargement des cellules de stockage en translation sur 2 axes.



Cabine griffe



Ventilateur

Montage financier

Investissements (TVA 19,6 %)

Bâtiment	100 340 € HT
Aménagement pour séchage (capteur solaire, caillebotis, électricité, bois...), une partie des travaux a été réalisée en auto construction	53 225 € HT
Maçonnerie + terrassement + béton	61 366 € HT
Griffe + Ventilateur	36 673 € HT
Investissement total	251 604 € HT

Financements

Financements	Montant
Plan de Performance Énergétique (État, Conseil régional Auvergne, Conseil général Puy-de-Dôme et ADEME)	125 802 €
Total aides	125 802 €

En partenariat avec :



→ Pour toute information contactez l'Aduhme. Nous pouvons vous accompagner.

Aduhme, agence locale des énergies et du climat
129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 30 90
contact@aduhme.org • www.aduhme.org

